



**Conseil économique
et social**

Distr.
LIMITÉE

ECE/MP.PP/AC.1/2007/L.12
13 août 2007

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

RÉUNION DES PARTIES À LA CONVENTION SUR
L'ACCÈS À L'INFORMATION, LA PARTICIPATION DU
PUBLIC AU PROCESSUS DÉCISIONNEL ET L'ACCÈS
À LA JUSTICE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

Groupe de travail des registres des rejets
et transferts de polluants

Cinquième réunion
Genève, 22-24 octobre 2007
Point 4 e) de l'ordre du jour provisoire

PRÉPARATIFS EN VUE DE L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU PROTOCOLE
ET DE LA PREMIÈRE SESSION DE LA RÉUNION DES PARTIES
À CET INSTRUMENT

**PROJET DE DÉCISION SUR L'ÉTABLISSEMENT, L'ADOPTION ET LE SUIVI
DES PROGRAMMES DE TRAVAIL AU TITRE DU PROTOCOLE SUR
LES REGISTRES DES REJETS ET TRANSFERTS DE POLLUANTS**

Projet de décision établi par le Bureau avec l'aide du secrétariat

La Réunion des Parties,

Rappelant l'alinéa *c* du paragraphe 2 de l'article 17 du Protocole, en vertu duquel les Parties doivent suivre en permanence l'application et le développement du Protocole, et dans cette optique, notamment, établir un programme de travail,

1. *Décide* qu'il conviendrait d'élaborer un programme de travail faisant état des activités au titre du Protocole, qui devrait être adopté à chaque session ordinaire de la Réunion

des Parties pour fournir un cadre d'orientation pour le déroulement de ces activités pendant la période intersessions suivant la réunion;

2. *Décide également* que, pour chaque activité inscrite au programme de travail, il faudrait indiquer les éléments suivants:

a) Objectif(s) et résultats attendus;

b) Pays, organe ou organisme chef de file;

c) Méthode de travail;

d) Calendrier;

e) Coûts estimatifs et sources de financement prévues, si elles ne relèvent pas du budget ordinaire de l'ONU, avec indication des besoins de base.

Lors de l'allocation des crédits budgétaires disponibles au titre du plan de contributions volontaire adopté par la décision I/[...] sur les arrangements financiers, il faudra donner la priorité aux besoins de base. Les Parties, les Signataires et les autres États sont invités à contribuer aux activités qui ne seraient pas couvertes par ces ressources, selon les besoins;

3. *Prie* le secrétariat de fournir une évaluation plus détaillée des activités inscrites au programme de travail pour la période [2009-2011], y compris une ventilation des coûts estimatifs de chaque activité, et de faire un rapport au [Groupe de travail des Parties au Protocole];

4. *Prie également* le Bureau et le [Groupe de travail des Parties au Protocole] de suivre en permanence les activités inscrites au programme de travail pour la période [2009-2011], ainsi que de faire rapport et formuler des recommandations appropriées à la deuxième session ordinaire de la Réunion des Parties;

5. *Adopte* le programme de travail faisant état des activités au titre du Protocole jusqu'à la deuxième session ordinaire de la Réunion des Parties, tel qu'il figure dans l'annexe de la présente décision;

6. *Appelle* les Parties et invite les Signataires, les autres États et les organisations intergouvernementales, régionales et non gouvernementales pertinentes, à participer activement aux activités inscrites au programme de travail;

7. *Convient* d'examiner les procédures d'élaboration, d'adoption et de suivi des programmes de travail à sa deuxième réunion à l'occasion de la révision des arrangements financiers et sur la base de toute proposition du [Bureau] [Groupe de travail des Parties au Protocole];

8. *Demande* au [Groupe de travail des Parties au Protocole] de prendre des dispositions pour établir un plan stratégique à long terme pour le Protocole en vue de son adoption éventuelle à la deuxième session ordinaire de la Réunion des Parties, et d'étudier les synergies pouvant exister entre ce plan et le plan stratégique à long terme pour la Convention.]

Annexe

PROGRAMME DE TRAVAIL POUR [2009-2011]

Activité	Objectif et résultat attendu	Pays, organe ou organisme chef de file	Méthode de travail	Calendrier approximatif	Coûts estimatifs ¹ annuels, en milliers de dollars É.-U. (moyenne)		
					Rubrique	Ensemble des besoins	Besoins de base
A. Mécanisme d'examen du respect des dispositions	Surveiller et faciliter l'application du Protocole	Comité d'examen du respect des dispositions	Le Comité d'examen du respect des dispositions se réunit pour examiner les rapports, notifications, communications, etc. Missions d'enquête. Le secrétariat fait connaître le Mécanisme et assure les services d'appui du Comité	Activité permanente	Journées de travail, du personnel, réunions (voyage + indemnité journalière de subsistance), missions d'experts, autres dépenses		
B. Échange d'informations d'ordre technique	Surveiller et faciliter l'application du Protocole	[Groupe de travail des Parties au Protocole]	Réunions du [Groupe de travail des Parties au Protocole] [(une par an)]; réunions spéciales; utilisation des moyens électroniques	Activité permanente	Journées de travail, du personnel, réunions (voyage + indemnité journalière de subsistance pour les participants qui y ont droit), missions de consultant		
C. Mécanisme d'établissement de rapports	Surveiller et faciliter l'application du Protocole; faciliter l'établissement de rapports, l'examen du respect des	[Groupe de travail des Parties au Protocole]	Réunions [du Groupe de travail des Parties au Protocole] [(une par an)]; recours aux synergies existantes avec l'Équipe spéciale sur les outils d'information électroniques dans le cadre de la Convention (une fois par an); échange d'informations d'ordre	Activité permanente	Journées de travail du personnel, missions de consultant		

Activité	Objectif et résultat attendu	Pays, organe ou organisme chef de file	Méthode de travail	Calendrier approximatif	Coûts estimatifs ¹ annuels, en milliers de dollars É.-U. (moyenne)		
					Rubrique	Ensemble des besoins	Besoins de base
	dispositions et des enseignements tirés		technique sur l'utilisation des outils d'information électroniques; utilisation du Mécanisme d'échange d'informations d'Aarhus pour la démocratie environnementale (base de données en ligne sur l'application), salle de classe virtuelle des RRTP, matrice d'activités de renforcement des capacités des RRTP et communications d'informations en ligne				
D. Assistance technique	Aider les pays à appliquer efficacement la Convention. Un atelier sous-régional par an au minimum	Secrétariat en étroite coopération avec les organisations partenaires (PNUE, UNITAR, OSCE, CRE, GRID/Arendal, etc.) au sein du programme-cadre de renforcement des capacités en matière de RRTP	Projets axés sur les pays ayant besoin d'aide. Ateliers de formation, documents d'orientation et assistance technique, la plupart financés séparément	Activité permanente	Journées de travail du personnel, réunions (voyage + indemnité journalière de subsistance pour les participants qui y ont droit), missions de consultant		

Activité	Objectif et résultat attendu	Pays, organe ou organisme chef de file	Méthode de travail	Calendrier approximatif	Coûts estimatifs ¹ annuels, en milliers de dollars É.-U. (moyenne)		
					Rubrique	Ensemble des besoins	Besoins de base
E. Actions de sensibilisation et de promotion en faveur du Protocole et de ses liens avec d'autres conventions et processus	Mieux faire connaître le Protocole dans toute la région de la CEE et au-delà, afin d'augmenter le nombre de Parties au Protocole; encourager l'application du Protocole dans le contexte d'autres accords multilatéraux sur l'environnement et des processus connexes (SAICM/ICCM)	Secrétariat	Participation à des manifestations et processus régionaux et internationaux d'importance cruciale. Appui aux ateliers organisés par d'autres organismes. Élaboration de brochures, publications, bulletins d'information et autres documents. Mise à jour du site Web. Rédaction et révision d'articles consacrés au Protocole	Activité permanente	Journées de travail du personnel, participation à des manifestations lorsque les organisateurs n'assurent aucun financement (voyage + indemnité journalière de subsistance), missions de consultant		
F. Coordination et contrôle des activités intersessions	Coordonner et contrôler les activités menées au titre du Protocole, en appliquant le présent programme	[Groupe de travail des Parties au Protocole] et Bureau de la Réunion des Parties	Réunions du [Groupe de travail des Parties au Protocole] [(une par an)], réunions du Bureau selon les besoins et consultations par voie électronique entre les membres du Bureau	Activité permanente	Journées de travail du personnel		

Activité	Objectif et résultat attendu	Pays, organe ou organisme chef de file	Méthode de travail	Calendrier approximatif	Coûts estimatifs ¹ annuels, en milliers de dollars É.-U. (moyenne)		
					Rubrique	Ensemble des besoins	Besoins de base
G. Évaluation technique des dispositions du Protocole	Élaborer des recommandations sur des questions techniques à l'intention de la Réunion des Parties, sur la base du ou des rapports d'évaluation	Secrétariat	Réunions du [Groupe de travail des Parties au Protocole] [(une par an)], consultations par voie électronique; élaboration de rapport(s) d'évaluation sur l'expérience acquise dans la mise au point de RRTP nationaux conformément au paragraphe 2 de l'article 6 du Protocole	Activité permanente	Journée de travail du personnel, missions de consultant		
Sous-total							
Dépenses d'appui au programme (13 %)							
TOTAL							

¹ Les coûts estimatifs présentés ici ne tiennent pas compte des coûts qui sont en principe couverts par le budget ordinaire de l'ONU. Actuellement, le budget ordinaire couvre le coût de [1,0] administrateur à plein temps et de [0,20] personnel de secrétariat ainsi que les frais généraux de gestion associés.
